

Définition

L' **Union Avicole Nantaise** est une association, loi 1901, à caractère non lucratif , officiellement déclarée en préfecture, ouverte à tous et composée de ses membres cotisants (48 en 2020) .

Son **siège social** est fixé au domicile de sa présidence .

Elle est dirigée par un **conseil d'administration** élu par moitié tous les 3 ans, d'où est issu un **bureau** exécutif .

Son **but** est d'encourager l'élevage "avi-cunicole" pour la sélection et l'amélioration des races pures et d'en faire connaître les différentes variétés parmi les grands groupes suivants :

Volailles, oiseaux de parc et palmipèdes (Aviculture) ;

Lapins et cobayes (Cuniculiculture) ;

Pigeons et tourterelles (Colombiculture) .

La **Société Centrale d'Aviculture de France** (SCAF), reconnue d'utilité publique, est son organisme national de tutelle dont elle dépend par application de ses règlements .

Ses **moyens d'action**, matériels et humains, permettent chaque année l'organisation d'une grande exposition nationale, en période automne - hiver, et diverses présentations et réunions à la demande d'organismes évènementiels ou de collectivités.

Son **fonctionnement** offre à tous les intéressés la possibilité d'y puiser renseignements et informations, en participant à la vie de l'association, chacun selon ses moyens et disponibilités .

Une **assemblée générale** a lieu chaque année en janvier afin d'établir les différents bilans, d'élaborer les projets, de distribuer les indispensables éléments d'élevage (bagues, cartes d'origines) et surtout d'y partager l'amitié, la solidarité et la convivialité entre passionnés .